



RÉUNION EXTRAORDINAIRE
CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN
Le 21 juillet 2026 à 19 h - Salle Ernest-Richard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Divulgence de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Points à l'ordre du jour :
 - 4.1. Modification au numéro de terrain désigné à la mémoire d'Irénée Mallet
 - 4.2. *Alinéa 68(1) c) – renseignements qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente
5. Levée de l'assemblée
6. Parole au public



Elise Roussel
Greffière

* Point à huis clos – paragraphe 68 (1) de la *Loi sur la gouvernance locale*